

Participation du public – Note de présentation du projet de texte

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 25 février 2013 portant création des autorisations de pêche ORGP pour certaines pêcheries non contingentées ou contingentées soumises à des mesures de gestion adoptées dans le cadre de certaines organisations régionales de gestion de la pêche

Contexte et objectifs du projet de texte :

Le présent projet d'arrêté ajoute un régime d'autorisation à la liste de ceux déjà mis en œuvre en droit national en application des engagements internationaux de la France dans le cadre des organisations régionales de gestion de la pêche.

Ce nouveau régime consiste, en application de la recommandation n°13-02 de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), à soumettre à autorisation les navires pêchant des thons et espèces apparentées en zone de compétence CTOI.

Dates et lieux de la consultation :

La consultation est ouverte du 30/10/2013 au 21/11/2013 sur le site suivant :
<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Vous pouvez également adresser dans ce même délai vos observations à l'adresse suivante :

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Tour Voltaire
1, place des Degrés,
92 055 LA DEFENSE